

# Incompétence du col

## Obstétrique et gynécologie



L'incompétence de col, c'est lorsque le col de l'utérus raccourci et s'ouvre trop tôt durant la grossesse. L'incompétence de col peut causer des fausses-couches ou un accouchement prématuré au deuxième trimestre de la grossesse. Normalement, l'épaisseur du col doit être d'au moins 25 mm avant 24 semaines de grossesse. On peut le mesurer par échographie avec une sonde endo-vaginale.

### Quelles sont les causes possibles ?

Les causes ne sont pas toujours connues. Cela peut venir d'un traumatisme au col de l'utérus, par exemple suite à une chirurgie ou lors d'un accouchement.

### Quels sont les signes à surveiller ?

On suspecte une incompétence de col lorsque une maman a déjà accouché très prématurément lors d'une grossesse précédente.

Surveillez les symptômes suivants :

- Augmentation de pertes vaginales.
- Pertes rosées.
- Changement de la consistance des pertes vaginales (plus liquide).
- Contractions non douloureuses.
- Douleurs dorsales.
- Pression dans le bas du ventre.
- Pression dans le vagin.

**Si vous ressentez ces symptômes, présentez-vous à l'urgence obstétricale pour être évaluée.**

### Quels sont les traitements possibles ?

Le cerclage du col consiste à placer une suture autour du col pour lui apporter un soutien mécanique. Cette intervention se fait sous anesthésie rachidienne à partir de la 13<sup>e</sup> semaine de grossesse.

**La suture sera retirée vers la 36<sup>e</sup> semaine de grossesse.**



**Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à en discuter avec votre médecin ou votre infirmière.**

Il importe de noter que ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa publication. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de professionnels de la santé qui vous soutiendra. Si, d'une façon ou d'une autre, vous faites une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec-Université Laval ne pourra être tenu responsable de dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.